

Un environnement capabilisant favorable au déploiement d'un programme canadien d'alimentation scolaire : une étude des composantes individuelles, socioéconomiques et politiques

France Desjardins, Salmata Ouedraogo, Aurelas Bignon Tohon, Essolaba Aouli and Anne-Marie Bérubé

Volume 32, Number 1, 2023

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1099970ar>
DOI: <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n1.1553>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Chicoutimi

ISSN

1493-8871 (print)
2564-2189 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Desjardins, F., Ouedraogo, S., Bignon Tohon, A., Aouli, E. & Bérubé, A.-M. (2023). Un environnement capabilisant favorable au déploiement d'un programme canadien d'alimentation scolaire : une étude des composantes individuelles, socioéconomiques et politiques. *Revue Organisations & territoires*, 32(1), 68–79. <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n1.1553>

Article abstract

Despite persistent food insecurity among under 18 year olds in Canada, the country has not rolled out a school feeding programme, compared to other G7 countries. This article seeks to identify the components of an enabling environment that is favourable to deploying a Canadian school feeding programme. More specifically, an emphasis will be placed on the personal capabilities of the parents. The data show that beyond socio-economic and political characteristics, the personal capabilities of parents who resort to school feeding programmes must be considered. Thus, the analysis of the results exposes an updated understanding of these capabilities and socio-economic characteristics.



Dossier spécial

Un environnement capabilisant favorable au déploiement d'un programme canadien d'alimentation scolaire : une étude des composantes individuelles, socioéconomiques et politiques

France Desjardins^a, Salmata Ouedraogo^b, Aurelas Bignon Tohon^c,
Essolaba Aouli^d, Anne-Marie Bérubé^e

DOI : <https://doi.org/10.1522/revueot.v32n1.1553>

RÉSUMÉ. Malgré l'insécurité alimentaire persistante chez les moins de 18 ans au Canada, le pays n'a pas déployé de programme d'alimentation scolaire, comparativement aux autres pays du G7. Le présent article cherche à identifier les composantes d'un environnement capabilisant favorable au déploiement d'un programme canadien d'alimentation scolaire. Plus spécifiquement, l'accent sera mis sur les capacités personnelles des parents. Les données démontrent qu'au-delà des caractéristiques socioéconomiques et politiques, il faut considérer les capacités personnelles des parents usagers des programmes d'alimentation scolaire. Ainsi, l'analyse des résultats expose une compréhension actualisée de ces capacités et des caractéristiques socioéconomiques.

Mots-clés : Alimentation scolaire, choix, environnement capabilisant, parents, caractéristiques socioéconomiques

ABSTRACT. Despite persistent food insecurity among under 18 year olds in Canada, the country has not rolled out a school feeding programme, compared to other G7 countries. This article seeks to identify the components of an enabling environment that is favourable to deploying a Canadian school feeding programme. More specifically, an emphasis will be placed on the personal capabilities of the parents. The data show that beyond socio-economic and political characteristics, the personal capabilities of parents who resort to school feeding programmes must be considered. Thus, the analysis of the results exposes an updated understanding of these capabilities and socio-economic characteristics.

Keywords: School meals, choice, capability approach, parents, socioeconomic characteristics

Introduction

Chaque jour, 338 millions d'enfants de 161 pays reçoivent un repas payé en partie ou en totalité par un programme national d'alimentation scolaire (PAM, 2020), ce qui n'est pas le cas au Canada. Le Canada est le seul pays du G7 à ne pas avoir de programme d'alimentation scolaire national, bien

que 13,6 % des personnes de moins de 18 ans au Canada et 10 % au Québec vivent des épisodes d'insécurité alimentaire modérée ou grave (Statistique Canada, 2022). En Amérique du Nord, seuls les États-Unis ont leur programme national d'alimentation scolaire, destiné à 30 millions d'enfants, et ce, depuis 1940. Récemment, en 2021, 68 pays¹

^a Docteure en management de projets, professionnelle de recherche et chargée de cours, Département des sciences économiques et administratives, Université du Québec à Chicoutimi

^b Professeure titulaire, Département des sciences économiques et administratives, Université du Québec à Chicoutimi

^c Ph.D., chargé de cours, Département des sciences économiques et administratives, Université du Québec à Chicoutimi

^d Économiste, Gouvernement fédéral du Canada

^e Professionnelle de recherche, Département des sciences économiques et administratives, Université du Québec à Chicoutimi

ont fait une déclaration commune pour le soutien et le maintien de ces programmes. Le Canada n'y a pas participé.

Selon le Réseau pour une alimentation durable, une multitude de petits programmes locaux existent dans différentes provinces et territoires canadiens et joignent environ 5 millions d'enfants. Selon un rapport de l'UNESCO (2019), « les preuves les plus solides de l'impact lié à l'égalité et à l'inclusion concernaient les interventions au niveau des enfants, des ménages et des communautés, en particulier les transferts monétaires et les programmes d'alimentation scolaire » (p. 9). À cet égard, les programmes d'alimentation scolaire ont des impacts positifs relatifs à l'accès à l'éducation et aussi à la qualité des apprentissages (PAM, 2020). Ce rapport précise qu'un programme d'alimentation scolaire consiste en la distribution de repas aux enfants, dans le cadre de l'école, sous forme d'une cantine ou de rations à emporter. Ces programmes peuvent être soutenus par les instances politiques ou par les organisations non gouvernementales pour les pays en voie de développement.

Pour un déploiement efficace d'un programme d'alimentation scolaire, Sen² (1993) souligne la nécessité de s'attarder à leur accessibilité et à leur utilisation par les personnes visées. L'auteur mentionne que les décideurs publics doivent offrir des opportunités ou des ressources qui améliorent la situation personnelle de ces personnes. Ainsi, les usagers et usagères seront capables de combler leurs besoins de manière autonome.

Une capacité est une action posée qui intègre un processus de choix où la personne utilise ses ressources internes avec celles proposées dans son environnement (ressources externes). Cette conception de la relation entre les personnes et leur environnement renvoie à la théorie de l'environnement capabilisant. Nussbaum (2012) suggère que l'environnement capabilisant doit intégrer les capacités relatives à la santé du corps afin de garantir à toutes les personnes une vie digne et minimalement épanouie. Ces auteurs précisent qu'une capacité est conditionnée par des choix individuels au cœur d'un environnement socioéconomique et politique. Dans cette perspective, une politique publique canadienne

en matière d'alimentation scolaire doit être favorable à la santé du corps, soit une capacité centrale centrée sur les choix ou les libertés des individus. Ainsi, en matière d'alimentation scolaire, elle doit être axée sur la liberté des élèves à combler leurs besoins alimentaires.

Afin d'assurer la dignité de tous les élèves en matière d'alimentation scolaire, au fil des années, différentes initiatives locales ont émergé dans les provinces et territoires du Canada. Certaines proposent une contribution financière volontaire des parents afin de partager les coûts. Par le fait même, le présent article cherche à identifier les composantes d'un environnement favorable au déploiement d'un programme canadien d'alimentation scolaire. Plus spécifiquement, l'accent sera mis sur les capacités personnelles des parents.

À cet effet, la question de recherche est la suivante : Comment l'environnement capabilisant peut-il favoriser le déploiement d'un programme canadien d'alimentation scolaire? Les réponses à cette question permettront de proposer ultérieurement des recommandations destinées au Conseil consultatif de la politique alimentaire du Canada³, constitué en mars 2021 et dont une des priorités renvoie aux initiatives en matière de nutrition dans les écoles pour lutter contre les taux élevés d'insécurité alimentaire chez les enfants (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2022).

Afin de répondre à notre question de recherche, la méthodologie utilisée est quantitative et les données proviennent d'une initiative d'alimentation scolaire gérée par *La Cantine dans les écoles*, un organisme communautaire québécois financé principalement par des dons caritatifs. Ces données issues de la plateforme d'achats de l'organisme portent sur les commandes réalisées par des parents d'écoles primaires participantes pendant les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022.

La présentation des résultats exposera les capacités personnelles des parents usagers à contribuer financièrement à l'achat de repas ainsi que leurs caractéristiques socioéconomiques. Par le fait

même, la contribution de cet article est une compréhension actualisée de ces capacités et des caractéristiques socioéconomiques.

1. Recension des écrits empiriques

1.1 Les programmes d'alimentation scolaire

L'alimentation est depuis longtemps reconnue comme un facteur influençant la réussite scolaire. De nombreuses études exposent une relation positive entre la qualité des déjeuners et des dîners issus des programmes d'alimentation scolaire et les performances scolaires des personnes apprenantes. Les résultats empiriques démontrent que ces programmes favorisent la croissance et le développement cognitif optimaux, tout en réduisant le risque d'obésité (Cohen et collab., 2021; Anderson et collab., 2018; Bütkofer et collab., 2018; Bundy et collab., 2017; Frisvold, 2015; Maluccio et collab., 2009; Sorhaindo et Feinstein, 2006).

Pour que les personnes apprenantes bénéficient de ces retombées positives de ces programmes d'alimentation scolaire, Cohen et ses collègues (2021) exposent la nécessité qu'ils soient universels. Cette accessibilité à toutes les personnes apprenantes permet d'enrayer la stigmatisation sociale, le manque d'information et les obstacles liés à l'inscription. Ces auteures soulignent également que les caractéristiques restrictives de certains programmes (p. ex., le revenu familial) peuvent écarter des enfants vivant l'insécurité alimentaire. Elles concluent qu'un programme d'alimentation scolaire universel gratuit permet

d'éliminer la gestion des admissions et des commandes ciblées pour s'investir dans la qualité des repas, dans l'éducation nutritionnelle et dans la formation du personnel.

Pour soutenir cette initiative, le Programme alimentaire mondial (PAM, 2020) estime des investissements de 41 à 43 G\$ US et des retombées pouvant être multipliées par 9 pour les secteurs de l'éducation, de la santé, de la nutrition, de la protection sociale et de l'agriculture locale. De manière plus générale, aux États-Unis, le programme national d'alimentation scolaire avec les déjeuners et les dîners coûte 18,7 G\$ US par année et nourrit 300 millions d'enfants (Broad Leib et collab., 2021). Le coût d'un programme national d'alimentation scolaire est estimé à 1 % du PIB pour les pays à revenu élevé. Le coût annuel par enfant est estimé à 81 \$ US (PAM, 2020).

Sur le plan politique, pour Gatti et ses collègues (2018), la saine alimentation et l'éducation sont le fondement d'une croissance et d'un développement économiques. Ces auteurs précisent que cette raison motive les gouvernements à renforcer leurs efforts pour améliorer la qualité des menus de ces programmes. Aux États-Unis, l'alimentation scolaire est un marché local pour le secteur de l'agriculture. En Inde, ce programme est une obligation légale du secteur de l'éducation. Au Mexique et au Brésil, l'alimentation scolaire est intégrée aux programmes sociaux et de développement communautaire (PAM, 2020). Pour finir, l'alimentation scolaire rejoint, de manière directe (voir tableau 1) ou indirecte, tous les objectifs du *Programme de développement durable à l'horizon 2030*⁴ de l'ONU (Réseau pour une alimentation durable, 2021).

N°	Objectif
1	Pas de pauvreté
2	Faim « zéro »
3	Bonne santé et bien-être
4	Éducation de qualité
5	Égalité entre les sexes
8	Travail décent et croissance économique
10	Inégalités réduites
12	Consommation et production responsables
16	Paix, justice et institutions efficaces

Tableau 1 – Objectifs de développement durable directement liés à l'alimentation scolaire
Source : Réseau pour une alimentation durable (2021)

1.2 Les capacités

Les capacités réfèrent à la notion de choix et d'utilité d'une ressource mise à la disposition d'une population (Sen, 1993). En matière d'alimentation, Sen (2012) propose que l'environnement capabilisant doit tenir compte a) de la capacité d'une personne à manger des aliments et à en faire un usage nutritif; b) des caractéristiques de la personne et de l'accès aux infrastructures collectives de soins médicaux et de santé publique. Par conséquent, toujours selon Sen (2012), une personne peut avoir un faible revenu, mais être capable de se nourrir adéquatement puisqu'elle a accès à des services publics, car il s'agit de deux notions distinctes. Cela signifie qu'une personne voulant améliorer sa situation personnelle doit avoir accès à différentes ressources (publiques) et la liberté de choisir la manière dont elle veut les utiliser. Les propos de Sen (2012) renvoient au fait que la pauvreté financière d'un ménage n'explique que 50 % de l'insécurité alimentaire vécue.

Dans le même ordre d'idées, un programme canadien d'alimentation scolaire doit tenir compte d'un environnement capabilisant qui cible deux capacités fonctionnelles minimales : celles de pouvoir jouir d'une bonne santé et d'une alimentation adéquate (Nussbaum, 2012).

1.3 L'alimentation scolaire et le contexte canadien et québécois

Ces dernières années, le contexte politique canadien et québécois est caractérisé par un intérêt recrudescant envers l'alimentation scolaire. En mars 2021, le gouvernement canadien a mandaté Santé Canada ainsi qu'Agriculture et Agroalimentaire Canada pour travailler sur un éventuel programme national d'alimentation scolaire. Il importe de souligner que, dans le pays, cette compétence est de juridiction provinciale et territoriale, en vertu de la Constitution du Canada. De ce fait, chaque province et territoire possède une liberté de gestion des programmes fédéraux.

Au Québec, trois ministères sont interpellés par l'insécurité alimentaire chez les enfants. Le premier est le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale avec la *Loi visant à lutter contre la*

pauvreté et l'exclusion sociale (chap. L-7, 2002). Cette loi stipule que « les actions concernant le renforcement du filet de sécurité sociale et économique doivent, entre autres, favoriser l'accès à un approvisionnement alimentaire suffisant et nutritif » (art. 9). En vertu de cette loi, différents appels à projets et programmes de soutien financier sont offerts aux organismes communautaires qui veulent, entre autres, développer des initiatives alimentaires avec les écoles.

Le deuxième ministère qui administre les actions en sécurité alimentaire est celui de la Santé et des Services sociaux avec son *Cadre de référence en sécurité alimentaire* (MSSS, 2008). Ce cadre est issu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (chap. S-4.2, 2007) et de la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale* (chap. L-7, 2002). Par le fait même, son « but est de créer des conditions favorables à l'alimentation saine et accessible pour tous, de façon à accroître la sécurité alimentaire des communautés par l'entremise des investissements en santé publique dans ce secteur » (MSSS, 2008, p. 23). Ce document administratif intègre la définition de la sécurité alimentaire de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (ONUAA) et, par le fait même, du droit à l'alimentation.

Enfin, le ministère de l'Éducation met à la disposition des écoles publiques les fonds nécessaires pour l'achat d'aliments pour les élèves du primaire.

Malgré l'absence d'une politique canadienne et québécoise explicite en alimentation scolaire, deux initiatives sociales sont davantage utilisées dans les différentes régions administratives, soit le *Club des petits déjeuners* et *La Cantine pour tous*.

D'abord, le *Club des petits déjeuners* est une organisation à but non lucratif présente depuis 1994 qui distribue des déjeuners dans les écoles partenaires partout au pays. Cette initiative provient de deux personnes cofondatrices qui ont entamé la distribution de déjeuners dans une école. Au fil des années, le nombre d'écoles participantes n'a cessé d'augmenter afin de répondre aux besoins alimentaires des enfants.

De son côté, *La Cantine pour tous*, créée en 2008, est une organisation à but non lucratif qui a pour mission d'améliorer l'accès à une alimentation saine et universelle partout au Québec. Grâce à son programme *La Cantine dans les écoles*, elle permet aux élèves d'environ 40 écoles primaires dans différentes régions du Québec d'avoir accès à des repas préparés par des organismes-traiteurs locaux selon un modèle de contribution financière volontaire des parents. De plus, avec leur(s) enfant(s), les parents peuvent choisir la journée de la livraison et le repas servi parmi les 2 ou 3 choix proposés. Dans le cadre de cette initiative, la notion de choix pour les parents est omniprésente à toutes les étapes du processus.

Sur le plan financier, le *Club des petits déjeuners* est financé par des organisations publiques ainsi que par des dons corporatifs et caritatifs. Cette initiative n'exige aucune contribution des parents. Quant au programme *La Cantine dans les écoles*, les parents doivent commander à la pièce chaque repas désiré et faire une contribution volontaire sur une plateforme numérique. La contribution minimale demandée est de 1 \$ et une contribution suggérée de 5,50 \$ est aussi affichée. Idéalement, les parents plus fortunés paient plus cher le repas de leur(s) enfant(s) pour compenser les contributions en deçà du prix demandé. Par le fait même, le prix payé pour chaque

repas est partagé entre les organisations publiques et caritatives qui financent *La Cantine pour tous* ainsi que les parents usagers.

1.4 Le contexte socioéconomique des écoles primaires publiques québécoises

Pour l'année scolaire 2021-2022, 705 écoles primaires publiques sont présentes sur le territoire québécois avec un total de 488 927 élèves (MEQ, 2021). Le ministère de l'Éducation du Québec classe toutes ces écoles selon 10 rangs déciles de l'indice de milieu socioéconomique (IMSE). Cet indice est composé de deux variables explicatives de la non-réussite scolaire : la proportion des familles avec enfant(s) dont la mère n'a pas de diplôme et la proportion des ménages dont les parents n'étaient pas à l'emploi durant la semaine de référence du Recensement canadien. Chaque élève a son IMSE selon son unité de peuplement et chaque école a une moyenne de tous les IMSE des élèves.

Les rangs déciles 1 à 7 représentent les écoles favorisées, tandis que les rangs déciles 8 à 10 représentent les écoles considérées comme défavorisées. Le tableau 2 expose la distribution du nombre d'élèves dans les écoles selon leur rang décile de l'IMSE.

IMSE	Nbre d'élèves
1	49 985
2	48 366
3	47 664
4	49 472
5	48 774
6	49 970
7	48 884
8	49 135
9	48 209
10	48 468
Total	488 927

Tableau 2 – Nombre d'élèves d'écoles publiques primaires selon le rang décile de l'IMSE en 2021
Source : MEQ (2021)

Les écoles primaires publiques considérées comme défavorisées accueillent en 2020-2021 un total de 145 812 personnes apprenantes, ce qui représente 30 % de l'effectif du réseau public pour cet ordre d'enseignement. Notons qu'il s'agit d'une moyenne

entre les différentes réalités des élèves et leur unité de peuplement.

Il importe de souligner que les initiatives d'alimentation scolaire ne sont pas institutionnalisées. De ce fait, ce ne sont pas toutes les écoles primaires publiques catégorisées comme défavorisées qui offrent

au moins un repas par jour aux enfants. Ainsi, certaines de ces écoles n'offrent pas la capacité centrale minimale de la santé du corps, telle qu'elle est évoquée par Nussbaum (2012).

2. Méthodologie empirique

Pour rappel, la présente recherche pose la question suivante : Comment l'environnement capabilisant peut-il favoriser le déploiement d'un programme canadien d'alimentation scolaire? L'objectif de la recherche est d'identifier les composantes de cet environnement. Plus spécifiquement, l'accent sera mis sur les capacités personnelles des parents usagers d'une initiative d'alimentation scolaire.

La méthodologie de recherche est quantitative et descriptive. Les données sont issues d'une base de données anonymisées d'achats de repas scolaires de l'organisation *La Cantine pour tous* au sein du programme *La Cantine dans les écoles* pour les années scolaires 2020-2021 et 2021-2022.

2.1 Description des données

L'organisme *La Cantine pour tous* a partagé avec l'équipe de recherche différentes données extraites de sa plateforme d'achats sur deux fichiers

Excel. Le premier fichier contient toutes les commandes par repas pendant deux années scolaires. Le second expose le prix payé pour chaque commande par les parents.

Pour ce qui est des variables concernant les caractéristiques socioéconomiques des écoles (p. ex., l'indice du seuil de faible revenu [ISFR] et ses rangs déciles ainsi que l'indice de milieu socioéconomique [IMSE] et ses rangs déciles, elles ont été trouvées dans le rapport annuel des *Indices de défavorisation des écoles publiques 2020-2021* du ministère de l'Éducation du Québec (MÉQ, 2021).

L'ISFR indique la proportion des familles avec enfant(s) dont le revenu est près du seuil de faible revenu ou sous celui-ci. Ce dernier est déterminé par la proportion d'environ 20 % du budget d'un ménage consacré à la nourriture, au logement et à l'habillement. Ce seuil intègre également la taille de la famille et le milieu de résidence. Les indices IMSE et ISFR ont tous les deux des rangs déciles. Toutes les variables provenant des bases de données et du rapport annuel du ministère de l'Éducation sont exposées dans le tableau 3.

Variables	Définitions
ecole	Nom de l'école
css	Centres de service scolaire
F1stcom	Type de protéine animale le plus choisi en premier
S2ndcom	Type de protéine animale le plus choisi en deuxième
T3ndcom	Type de protéine animale le plus choisi en troisième
datcom	Date de commande
datliv	Date de livraison
ancom	Année de commande
moiscom	Mois de commande
semcom	Semaine de commande
indfaibrev	Indice du seuil de faible revenu (ISFR) des écoles
rgdecilsfr	Rang décile de l'ISFR des écoles
indmilsoeco	Indice de milieu socioéconomique (IMSE) des écoles
rgdecimse	Rang décile de l'IMSE des écoles
nbrepcom	Nbre de repas dans la commande
nbenf	Nbre moyen d'enfants inscrits à <i>La Cantine dans les écoles</i>
contrib	Contribution en dollars canadiens
contrib_b	Variable binaire (Contribution = 1 oui; Contribution = 0 non)

Note. La contribution nulle réfère à l'impossibilité pour un parent de faire un paiement.

Tableau 3 – Description des variables des caractéristiques socioéconomiques des écoles primaires publiques
Source : Construction des auteurs

La variable dépendante est le prix payé par les parents pour chaque repas acheté, tandis que les autres sont des variables indépendantes. Toutes les données transmises à l'équipe de recherche ont été transférées dans un fichier SPSS à des fins d'analyse.

Relativement à l'analyse, nous avons eu recours aux méthodes de fouille de données (Makles, 2012) pour identifier les groupes de participants. La stratégie d'estimation retenue est donc basée sur la méthode par grappes afin de mettre en évidence l'hétérogénéité desdits groupes. Pour ce faire, nous avons appliqué la méthode d'apprentissage automatique non supervisée de partitionnement en k-moyennes (*k-means clustering analysis*; Makles, 2012), laquelle répartit les observations significativement similaires au sein de groupes, mais significativement différentes des autres groupes (Fonseca et Jaime, 2012). L'avantage de cette approche est de classer les participants selon leur similarité en fonction des caractéristiques observées. Dans la mesure où nous disposons de données sur deux périodes (2020-2021 et 2021-2022), nous pouvons comparer l'hétérogénéité intrapériodes et interpériodes.

3. Présentation des résultats

3.1 Les résultats descriptifs

Les premières analyses réalisées sont de nature descriptive. Le premier élément d'intérêt est la contribution volontaire des parents. Le prix suggéré par l'organisme est de 5,50 \$ et celui minimal est de 1 \$. Ensuite, le déploiement de l'initiative est régulièrement motivé dans les écoles publiques catégorisées comme défavorisées par le ministère de l'Éducation avec les rangs déciles de l'IMSE 8, 9 et 10. Le Ministère intègre dans la description des écoles d'autres variables socioéconomiques relatives à l'IMSE et à l'ISFR avec leur rang décile. Le tableau 4 présente les statistiques descriptives des variables d'analyse par année de commande de repas.

Variables	Année de commande	Moy.	Écart-type	Min	Max
Contribution volontaire (contrib)	2020-2021	3,80 \$	1,96	0	12
	2021-2022	3,85 \$	2,00	0	13
Rang décile de l'IMSE (rgdecimse)	2020-2021	7,99	1,96	5	10
	2021-2022	7,99	2,02	4	10
IMSE (indmilisoccco)	2020-2021	14,03	5,37	7,1	25,44
	2021-2022	13,57	4,99	6,19	26,22
ISFR (indfaibrev)	2020-2021	24,49	11,65	5,31	37,88
	2021-2022	24,92	10,26	1,29	37,88
Rang décile de l'ISFR (rgdecilsfr)	2020-2021	8,29	2,53	3	10
	2021-2022	8,5	2,28	1	10
N ^{bre} de commandes	2020-2021	13 725			
	2021-2022	22 782			

Tableau 4 – Statistiques descriptives des variables par année de commande de repas

Source : Données obtenues de *La Cantine pour tous* compilées par les auteurs

Ce tableau expose une similitude relative aux contributions des parents par repas. Une augmentation de 0,05 \$ est notée pour l'année 2021-2022. Nous pouvons croire que le tarif moyen de 3,80 \$ est stable puisqu'une augmentation d'environ 9 000 commandes est observée pour la seconde année. Pour ce qui est des autres variables (indices et rangs déciles), les résultats sont similaires d'une année à l'autre.

3.2 Les résultats par groupe

L'analyse des résultats par groupe (*cluster*) suggère que les parents des écoles participantes de la cantine scolaire peuvent être classifiés en trois groupes distincts, selon l'année de commande des repas (voir tableau 5).

Groupes		Année de commande		Total
		2020-2021	2021-2022	
1	Personnes à contribution moyenne	7 851	15 692	23 543
		57,20 %	68,88 %	64,49 %
2	Personnes à contribution en dessous de la moyenne	784	230	1 014
		5,71 %	1,01 %	2,785 %
3	Personnes à contribution au-delà de la moyenne	5 090	6 860	11 950
		37,09 %	30,11 %	32,73 %
	Total	13 725	22 782	36 507

Tableau 5 – Distribution des parents participant au programme selon la contribution et l'année de commande
Source : Données obtenues de *La Cantine pour tous* compilées par les auteurs

Ce tableau présente les commandes réalisées par les parents pour les deux années scolaires. Les résultats exposent une augmentation du nombre de commandes pour le groupe 1 et pour le groupe 3. Il faut souligner que le programme est en déploiement,

donc de nouvelles écoles s'inscrivent progressivement. Le groupe 1 est également plus imposant que les autres (65 % de l'effectif).

Les caractéristiques socioéconomiques de ces trois groupes sont exposées au tableau 6.

Variables	1 – Personnes à contribution moyenne		2 – Personnes à contribution en dessous de la moyenne		3 – Personnes à contribution au-delà de la moyenne	
	Moy.	É.-T.	Moy.	É.-T.	Moy.	É.-T.
Contribution volontaire (contrib)	3,88 \$	1,98 \$	1,08 \$	0,62 \$	4,09 \$	1,73 \$
Rang décile de l'IMSE (rgdecimse)	9,20	0,83	9,99	0,05	5,82	1,34
IMSE (indmilisococo)	16,8	3,98	20,57	0,76	8,7	2,49
ISFR (indfaibrev)	32,15	3,81	37,15	0,69	10,74	6,26
Rang décile de l'ISFR (rgdecilsfr)	9,90	0,28	10	0	5,53	2,27

Tableau 6 – Profils des groupes des parents participant au programme pour l'année scolaire 2020-2021
Source : Données obtenues de *La Cantine pour tous* compilées par les auteurs

Le tableau 6 expose une distinction entre les groupes 1 et 3 à l'égard des rangs déciles (IMSE : 9,20 et 5,82; ISFR : 9,90 et 5,53) et des indices (IMSE : 16,8 et 8,7; ISFR : 32,15 et 10,74) des écoles pour l'année scolaire 2020-2021. Toutefois, la différence des moyennes des contributions (contrib) varie de seulement 0,21 \$. Pour le groupe 2, nous pouvons croire

qu'il s'agit des parents qui n'arrivent pas à payer les repas commandés.

Le tableau 7 expose les mêmes variables, mais pour l'année scolaire 2021-2022.

Variables	1 – Personnes à contribution moyenne		2 – Personnes à contribution en dessous de la moyenne		3 – Personnes à contribution au-delà de la moyenne	
	Moy.	É.-T.	Moy.	É.-T.	Moy.	É.-T.
Contribution volontaire (contrib)	3,81	2,04	0,12	0,80	4,08	1,81
Rang décile de l'IMSE (rgdecimse)	9,13	0,83	9,02	0,14	5,33	1,35
IMSE (indmilisococo)	16,02	3,73	14,81	0,91	7,94	2,29
ISFR (indfaibrev)	30,85	4,32	29,51	4,50	11,20	6,06
Rang décile de l'IFSR (rgdecilsfr)	9,74	0,43	9,6	0,48	5,74	2,39

Tableau 7 – Profils des groupes des parents participant au programme pour l'année scolaire 2021-2022

Source : Données obtenues de *La Cantine pour tous* compilées par les auteurs

Pour l'année scolaire 2021-2022, la situation est similaire. Les résultats du tableau 7 exposent des écarts importants relativement aux rangs déciles et aux indices des écoles des groupes 1 et 3. Le groupe 1 a un rang décile de l'IMSE de 9,13 et IFSR de 9,74 comparativement à 5,33 et 5,74 pour le groupe 3. Pour les indices, le groupe 1 a un indice IMSE de 16,02 et ISFR de 30,85 et le groupe 3 7,94 et 11,20. Toutefois, l'écart des moyennes de la contribution volontaire entre ces groupes est de 0,27 \$.

Par ailleurs, une distinction notable entre les deux années scolaires renvoie aux caractéristiques du groupe 2. Ce dernier semble constitué de parents qui n'arrivent pas à payer les repas commandés, mais les rangs déciles et les indices des écoles sont similaires à ceux du groupe 1, comparativement à l'année précédente, où les écarts étaient plus marqués.

4. Discussion

Cette recherche avait pour objectif d'identifier les composantes d'un environnement capabilisant favorable au déploiement d'un programme canadien d'alimentation scolaire. Plus spécifiquement, l'accent a été mis sur les capacités personnelles des parents usagers du programme d'alimentation scolaire. Les résultats exposent certains éléments à cet égard.

Selon Nussbaum (2012), une politique publique doit respecter la dignité humaine et non humiliante. Plus encore, la politique publique doit mettre à la disposition des personnes des ressources externes afin d'améliorer leur situation. Dans ces circonstances, nous devons mettre en perspective les capacités personnelles des parents à payer un repas scolaire ainsi que leurs caractéristiques socioéconomiques puisque le réflexe est souvent de mettre en œuvre ce genre d'initiative dans les écoles catégorisées comme défavorisées, soit avec des rangs déciles de l'IMSE 8, 9 et 10.

L'analyse des résultats révèle qu'un programme d'alimentation scolaire tel qu'il est conçu par *La Cantine pour tous* offre aux parents des possibilités de faire plusieurs choix. Cette notion de choix est primordiale lorsqu'il est question des capacités personnelles des parents. À cet effet :

- Les parents peuvent choisir de participer ou non au programme (choix 1);
- Lorsqu'ils décident d'y participer, ils peuvent choisir un repas parmi au moins deux choix (choix 2);
- De ce choix de repas, ils décident le montant qu'ils déboursent (choix 3). Le prix minimal exigé est de 1 \$. Toutefois, certaines écoles peuvent soutenir les parents qui ne peuvent pas payer;
- Pour finir, les parents choisissent la fréquence d'utilisation de cette initiative puisqu'ils décident des jours de livraison (choix 4).

Ces quatre temps où les parents font des choix respectent l'approche par les capacités de Sen (2012).

L'analyse des résultats met également en lumière la capacité financière des parents à payer un repas. En moyenne, les parents paient entre 3,80 \$ (année 2020-2021) et 3,85 \$ (année 2021-2022). Cette

moyenne révèle la nécessité de mettre en œuvre cette initiative si l'on considère qu'un repas est évalué à 5,50 \$ sur le marché. Par le fait même, cette initiative est cohérente avec la possibilité pour tous de jouir d'une bonne santé et d'une alimentation adéquate, comme le suggère Nussbaum (2012).

Une seconde analyse des résultats renvoie aux recherches de Sen (2012), qui avance que l'analyse de la pauvreté basée sur la pauvreté financière n'explique que 50 % de l'insécurité alimentaire. L'analyse des résultats soutient cette proposition. En effet, les parents du groupe 3, soit ceux qui contribuent au-delà de la moyenne (4,09 \$ en 2020-2021 et 4,08 \$ en 2021-2022), bien qu'ils fréquentent un établissement avec un rang décile de l'IMSE moyen de 5,82 en 2020-2021 et de 5,33 en 2021-2022, paient en deçà du prix du marché, avec un repas évalué à 5,50 \$.

En somme, le programme d'alimentation scolaire *La Cantine dans les écoles* proposé par l'organisme *La Cantine pour tous* intègre les capacités personnelles des parents sans égard à leurs caractéristiques socioéconomiques. La figure 1 expose les caractéristiques de l'environnement capabilisant favorables à un programme canadien d'alimentation scolaire.

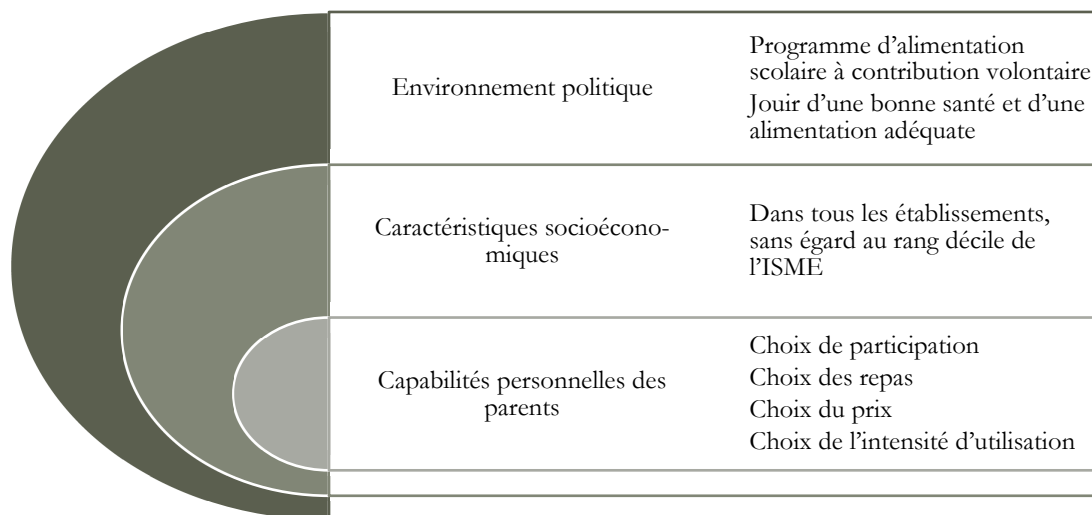


Figure 1 – Caractéristiques de l'environnement capabilisant favorables à un programme canadien d'alimentation scolaire

Ces composantes individuelles, socioéconomiques et politiques sont favorables au déploiement d'un programme canadien d'alimentation scolaire.

Conclusion

La principale contribution de cet article est la description des capacités personnelles des parents des écoles primaires du Québec participantes à faire des choix dans le cadre d'une initiative en alimentation scolaire. Cet article met aussi en évidence les composantes d'un environnement capabilisant favorables à un futur programme canadien d'alimentation scolaire qui respecte la dignité de tous et toutes.

Les données démontrent qu'au-delà des caractéristiques socioéconomiques et politiques, il faut considérer les capacités personnelles des parents usagers. Ces données soutiennent la proposition de Sen (2012) relativement à la pauvreté financière, qui explique seulement 50 % de l'insécurité alimentaire.

De ces contributions, les pistes de recherche sont de poursuivre l'identification des capacités personnelles des parents afin de faciliter l'accès et l'utilisation des programmes d'alimentation scolaire. Cette compréhension des besoins des parents permettrait à un programme canadien d'alimentation scolaire de constituer une véritable ressource pour améliorer la situation des personnes usagères.

Une analyse plus approfondie des autres caractéristiques de l'environnement social et économique est également suggérée afin de renforcer la capacité nutritionnelle des parents et, par le fait même, des enfants.

Ces pistes de recherche pallieront les limites méthodologiques du présent article. À cet égard, les données de cet article sont trop limitées pour proposer des recommandations politiques plus précises.

REMERCIEMENTS

Nous remercions l'organisme La Cantine pour tous pour sa collaboration. Nous voulons également remercier la Fondation Lucie et André Chagnon pour leur soutien financier à l'égard de ce projet de recherche.

NOTES

- 1 Tels que les États-Unis, la Finlande, la France, le Danemark, l'Islande, le Japon, la Norvège et la Suisse.
- 2 Prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel.
- 3 <https://agriculture.canada.ca/fr/ministere/initiatives/politique-alimentaire/conseil-consultatif>
- 4 Le Canada est signataire du programme depuis 2016.

RÉFÉRENCES

- Agriculture et Agroalimentaire Canada. (2022). *Conseil consultatif de la politique alimentaire du Canada*. Gouvernement du Canada. <https://agriculture.canada.ca/fr/propos-notre-ministere/initiatives-ministerielles-importantes/politique-alimentaire/conseil-consultatif-politique-alimentaire-du-canada>
- Anderson, M. L., Gallagher, J. et Ramirez Ritchie, E. (2018). School meal quality and academic performance. *Journal of Public Economics*, 168, 81-93. <https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2018.09.013>
- Broad Leib, E., Hanel, N., Mozaffarian, D., Daeho Kim, D. et Wang, L. (2021). *True cost of food: School meals case study*. The Rockefeller Foundation. <https://www.rockefellerfoundation.org/report/true-cost-of-food-school-meals-case-study>

- Bütikofer, A., Molland, E. et Salvanes, K. G. (2018). Childhood nutrition and labor market outcomes: Evidence from a school breakfast program. *Journal of Public Economics*, 168, 62-80. <https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2018.08.008>
- Bundy, D. A. P., Abubakara, A., de Silva, N., Horton, S., Patton, G. C., Schultz, L. et Jamison, D. T. (2018). Investment in child and adolescent health and development: Key messages from *Disease Control Priorities*, 3rd Edition. *The Lancet*, 391(10121), 687-699. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(17\)32417-0](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(17)32417-0)
- Cohen, J. F. W., Hecht, A. A., McLoughlin, G. M., Turner, L. et Schwartz, M. B. (2021). Universal school meals and associations with student participation, attendance, academic performance, diet quality, food security, and body mass index: A systematic review. *Nutrients*, 13(3). <https://doi.org/10.3390/nu13030911>
- Fonseca, J. et Jaime, S. (2012). Clustering in the field of social sciences: That's your choice. *International Journal of Social Research Methodology*, 16(5), 403-428. <https://doi.org/10.1080/13645579.2012.716973>
- Frisvold, D. E. (2015). Nutrition and cognitive achievement: An evaluation of the school breakfast program. *Journal of Public Economics*, 124, 91-104. <https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2014.12.003>
- Gatti, R. V., Kraay, A. C., Avitabile, C., Collin, M. E., Dsouza, R. et Dehnen, N. A. P. (2018). *The Human Capital Project*. The World Bank. <http://documents.worldbank.org/curated/en/363661540826242921/The-Human-Capital-Project>
- Makles, A. (2012). Stata tip 110: How to get the optimal k-means cluster solution. *The Stata Journal*, 12(2), 347-351. <https://doi.org/10.1177/1536867X1201200213>
- Maluccio, J. A., Hoddinott, J., Behrman, J. R., Martorell, R., Quisumbing, A. R. et Stein, A. D. (2009). The impact of improving nutrition during early childhood on education among Guatemalan adults. *The Economic Journal*, 119(537), 734-763. <https://doi.org/10.1111/j.1468-0297.2009.02220.x>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). (2008). *Cadre de référence en sécurité alimentaire*. Gouvernement du Québec. <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2008/08-208-01.pdf>
- Ministère de l'Éducation (MÉQ). (2021). *Indices de défavorisation*. Gouvernement du Québec. <http://www.education.gouv.qc.ca/references/indicateurs-et-statistiques/indices-de-defavorisation>
- Ministère de l'Éducation (MÉQ). (2021). *Indices de défavorisation des écoles publiques 2020-2021*. Gouvernement du Québec.
- Nussbaum, M. C. (2012). *Capabilités : comment créer les conditions d'un monde plus juste?* Climats.
- Programme alimentaire mondial (PAM). (2020). *La situation de l'alimentation scolaire dans le monde en 2020*. <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000124245/download>
- Réseau pour une alimentation durable. (2021). *L'alimentation scolaire et les Objectifs de développement durable : une voie pour atteindre plusieurs cibles et objectifs*. <https://foodsecurecanada.org/fr/ressources-et-nouvelles/nouvelles-et-medias/l'alimentation-scolaire-et-les-objectifs-de-developpement>
- Sen, A. (1993). Capability and well-being. Dans M. C. Nussbaum et A. Sen (dir.), *The quality of life* (p. 30-49). Clarendon Press.
- Sen, A. (2012). *Repenser l'inégalité*. Points Économique.
- Sorhaindo, A. et Feinstein, L. (2006). What is the relationship between child nutrition and school outcomes? *Journal of the Home Economics Institute of Australia*, 13(3), 21-23. <https://search.informit.org/doi/10.3316/acipt.158974>
- Statistique Canada. (2022). *Insécurité alimentaire selon le groupe d'âge et le sexe*. Gouvernement du Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310083501&pickMembers%5B0%5D=1.1&cubeTimeFrame.startYear=2018&cubeTimeFrame.endYear=2020&referencePeriods=20180101%2C20200101>
- UNESCO. (2019). *Une évaluation efficace pour la réalisation de la cible 5 de l'ODD 4 : égalité et inclusion dans l'éducation*. https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000370558_fre